



L'antiseiche du plongeur bio

CODEP 78 "Biologie et Environnement"

Bulletin N°3

1er Décembre 2007

VVP section "Biologie et Environnement"

Dernière Antiseiche pour 2007 ! Trois numéros seulement cette année et vous avez été déjà nombreux à nous exprimer vos encouragements et surtout à nous envoyer des articles.

Alors, en attendant de continuer ensemble cette aventure l'année prochaine, l'équipe souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et pour les plus chanceux, peut être de belles bulles ensoleillées !

Evelyne Boulanger



INFOS BIOS :

1 - Thon rouge : Italie, France, Espagne et Japon accusés de fraudes.

L'Italie, le Japon, la France et l'Espagne sont accusés de surpêche et de fraudes dans la pêche au thon rouge pour les campagnes de 2006 et 2007, dans un rapport établi par un consultant spécialiste du secteur, Roberto Mielgo Bregazzi. Ce rapport de 708 pages, dont l'AFP a obtenu une copie, dénonce un "pillage" des ressources de thon rouge atlantique. Cette espèce surtout pêchée en Méditerranée est très prisée pour les sushis et sashimis mais menacée par la surexploitation, selon les scientifiques.

Selon les chiffres récoltés par M. Mielgo, auprès d'instances officielles mais aussi des professionnels du secteur de la pêche, l'Italie aurait pêché 7.506 tonnes de trop par rapport au quota de thon rouge qui lui avait été alloué en 2006 par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Iccat), soit un dépassement de 154%. La France et le Japon suivent dans cette liste avec respectivement un dépassement de 3.770 tonnes et 3.550 tonnes. En 2007, l'Italie serait toujours en tête du "palmarès" des dépassements avec 7.663 tonnes suivie par l'Espagne (5.389 tonnes) et la France (4.671 tonnes), d'après le rapport.

Selon M. Mielgo, auteur d'un précédent rapport pour l'organisation de protection de l'environnement WWF (World Wildlife Fund), l'Italie, l'Espagne et la Libye seraient par ailleurs les trois pays qui ont "le plus minoré leurs prises réelles" dans leurs déclarations à l'Iccat en 2007.

"Au vu des taux insoutenables de captures, légales et illégales, l'espèce va disparaître et avec elle une activité de pêche millénaire ancrée dans l'histoire de nombreux pays méditerranéens", affirme le rapport.

Environ 20.000 tonnes de thon rouge seraient pêchées illégalement chaque année, d'après les scientifiques.

Une réunion de l'Iccat doit se tenir en Turquie à partir du 9 novembre. Les Etats-Unis ont indiqué qu'ils comptaient demander un moratoire sur la pêche au thon rouge, une décision qui réjouit des organisations écologistes comme Greenpeace.

Réagissant au rapport, Greenpeace a souligné que même si la France "apparaît comme le mouton noir lorsque l'on s'arrête à une lecture de premier niveau (...), elle se situe au niveau de ses partenaires européens dans les quantités pêchées". "Elle a simplement déclaré ce que les autres ont caché", affirme l'organisation. Greenpeace estime que la "filiale du thon dans son ensemble échappe à tout contrôle et doit être réformée".

L'Iccat n'a aucun moyen de police pour faire appliquer les quotas et doit se contenter de la bonne volonté des pays membres.

La Commission européenne a mis fin prématurément, le 19 septembre, à la pêche au thon rouge dans l'ensemble de l'UE pour 2007 en faisant valoir que le quota européen global avait été atteint.

Source : AFP

2- Le "corail" des Glénan ne sera plus exploité en 2010.

Algue calcaire aux multiples usages, notamment pour le traitement de l'eau potable, le maërl de l'archipel des Glénan, souvent appelé "corail breton", va être interdit d'extraction à partir de 2010 pour des considérations environnementales.

Longtemps confondu avec les coraux, le maërl est composé de petites algues rouges constituant un "habitat extraordinaire" pour les nurseries de poissons, déclare Michel Papaud, secrétaire général de la préfecture du Finistère, à l'origine d'un projet de protection du site des Glénan qui prévoit l'arrêt de l'extraction de cette ressource.

"Le maërl est une algue calcaire qui, par ses concrétions, forme un récif où d'autres espèces viennent se réfugier et pondre des oeufs", précise Jacques de Beaulieu, secrétaire général de l'association Bretagne Vivante, qui a longtemps milité pour la préservation de ce "patrimoine naturel exceptionnel".

Pour les pêcheurs, il constitue une véritable réserve pour des espèces à haute valeur ajoutée, les champs de maërl participant à l'ensemencement de la baie de Concarneau et de l'archipel des Glénan pour les coquilles Saint-Jacques, praires, palourdes, bars, dorades, et turbots, selon Bretagne Vivante.

Mais le maërl est également exploité depuis très longtemps pour de multiples usages. Déjà au début du 19e siècle, ce "produit miracle" de la mer était utilisé comme amendement sur les champs. Aujourd'hui, on le retrouve dans de multiples préparations de l'industrie pharmaceutique ou alimentaire, mais également dans les litières pour chats ou comme substitut aux gravillons de jardin.

Il sert aussi au traitement de l'eau potable, au point d'avoir été adopté par 1.200 stations d'épuration à travers la France pour filtrer et minéraliser l'eau.

Devant l'inquiétude de scientifiques et d'écologistes sur le maintien de ce patrimoine biologique, les autorisations de prélèvement sur le site des Glénan ont été progressivement diminuées. De 100.000 m³ dans les années de pleine exploitation, on est passé à 45.000 cette année, pour une réduction à 20.000 en 2009 et un arrêt total d'extraction qui devrait être fixé à avril 2010 par un prochain arrêté préfectoral.

Depuis les restrictions d'extraction, les deux sociétés titulaires de la concession des Glénan, Les Sabliers de l'Odet et la Compagnie armoricaine de navigation, ont réduit leurs effectifs sur le site de 200 à 80 personnes.

Aujourd'hui, le maërl des Glénan, d'une qualité unique en France, ne représente plus qu'une petite partie des quelque 500.000 tonnes produites annuellement par la Bretagne, dont 60% proviennent de trois grands gisements dans les Côtes-d'Armor, à Paimpol, Erquy et dans le chenal du Trieux.

Et les responsables des stations d'épuration utilisant le maërl ont été incités à adopter un autre procédé pour la filtration de l'eau, précise-t-on à la préfecture.

"La solution alternative demande une réorganisation des unités de traitement et un coût de travaux estimé à 18.000 euros par unité", selon Bretagne Vivante
source AFP

3- Polynésie : renforcement de la protection des aires marines

Carole Daugreilh, Pro-Environnement

Le 21 novembre, la Polynésie française et l'Agence des aires marines ont signé un accord-cadre pour développer le réseau d'aires marines protégées.

Le réseau d'aires marines protégées devrait se développer en Polynésie. Son gouvernement vient de signer un accord-cadre de trois ans avec l'Agence des aires marines protégées

Durant trois ans, l'agence apportera un soutien méthodologique et une expertise technique pour la gestion et la création d'aires marines protégées. Elle pourra - à la demande du gouvernement polynésien - réaliser des inventaires, des prospections, évaluer la valeur économique des aires mais également sensibiliser les populations locales et les touristes. Elle contribuera également financièrement et techniquement à la gestion du sanctuaire à baleines. L'accord-cadre prévoit un soutien en matière de formation pour les gestionnaires d'aires marines pres et l'animation de leur forum. Un bilan, à l'issue des trois ans, validera ou non sa reconduction.

<http://www.pro-environnement.com/blogs/fil-infos,1/polynsie-renforcement-de-la-protection-des-aires-marines,1548.html>



QUELQUES DATES A RETENIR :

1 – « Découverte et protection du milieu marin en plongée » Muséum National d'Histoire Naturelle, les 11 et 12 janvier 2008

Comme chaque année, le Muséum organise deux journées de découverte du milieu marin et de sensibilisation à sa protection en plongée sous-marine. Cette formation permet de découvrir ou de redécouvrir divers paysages sous-marins en milieu tempéré et en milieu tropical, sous leurs différents aspects. Elle permet également de mieux comprendre la vie sous-marine et les relations faune-flore après les avoir observées plus en détail, de prendre conscience des contraintes biologiques, physiques et humaines, auxquelles est soumis le milieu marin. Enfin, elle permet de sensibiliser et de responsabiliser les plongeurs pour une pratique respectueuse du milieu marin.

Date limite d'inscription : 4 janvier 2008

Horaires : de 8h45 à 18h

Lieu : Auditorium de la Grande Galerie de l'Evolution, 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 75005 Paris

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 01 40 79 48 85 - frenel@mnhn.fr <http://www.mnhn.fr/>

Renseignements pédagogiques : <mailto:heitz@mnhn.fr> Tél. : 01 40 79 54 11

2 – Plongées au Havre pour 2008 avec l'association « Port vivant »

Voici le nouveau calendrier prévisionnel pour les mois à venir :

27 janvier 2008

24 février 2008

30 mars 2008

20 avril 2008

Rappel : la prochaine plongée aura lieu le 16 décembre 2007 et sera suivie de l'assemblée générale de l'association.

Pour tout renseignement :

3 – Exposition « ABYSSES » au Muséum d'Histoire Naturelle jusqu'au 8 mai 2008

En 2001, Claire Nouvian, auteur et réalisatrice de films scientifiques et animaliers, découvre à l'aquarium de Monterey, en Californie, des images exceptionnelles du monde des grandes profondeurs... Coup de foudre ! Elle s'immerge dans et univers inconnu et fascinant et décide très vite de le porter à la connaissance du grand public.

En 2006, elle publie Abysses aux éditions Fayard, livre qui met en avant les nombreux phénomènes régissant la vie dans les abysses. Dans le prolongement de son travail d'auteur, Claire Nouvian a entièrement conçu l'exposition « ABYSSES ». Grâce à une étroite collaboration avec des chercheurs du monde entier, elle est parvenue à rassembler photos et spécimens n'ayant jamais été exposés jusqu'à maintenant.



EN BREF :

1- Un bébé phoque sauvé par les pompiers en baie de Saint Malo :

Un blanchon (nouveau né phoque gris) échoué près de la baie du Mont-Saint-Michel a été sauvé par les pompiers, fin octobre, et ont alerté l'aquarium de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) où le bébé a reçu les premiers soins avant d'être transféré au centre Océanopolis de Brest.

Apparemment abandonné par sa mère, le blanchon de 15 kilos pour 80 cm de long était en bonne santé, bien qu'affaibli par le manque de nourriture, a expliqué Yann Guillouzo, un responsable du Grand Aquarium de Saint-Malo. Un bébé phoque est en effet allaité cinq fois par jour par sa mère avec un lait cinq fois plus riche que le lait de vache, a-t-il rappelé. Après avoir vérifié qu'aucun adulte ne se trouvait à proximité, l'animal été récupéré par une équipe de l'aquarium où il a été réhydraté et nourri avec de la bouillie liquide.

Il a ensuite été transféré au centre Océanopolis où il sera pris en charge pour quelques mois de soins et d'apprentissage avant d'être relâché en mer, selon M. Guillouzo.

Le jeune phoque gris est appelé "blanchon" à la naissance, en raison de son pelage blanc qui disparaît au bout de trois semaines pour prendre une couleur grise après la première mue.

En Bretagne, le site des Sept Iles au large de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor) et l'archipel de Molène au large du Finistère sont les lieux d'accueil habituels pour les naissances de phoques gris.

Source AFP du 31 octobre 2007

2 – les esturgeons en voie de réapparition en Gironde :

Il faudra être patient. Quinze ans au moins avant que la reproduction d'esturgeons élevés en captivité, obtenue en milieu artificiel il y a trois mois, fonctionne à l'échelle d'un écosystème. Le premier lâcher de 3 000 alevins d'esturgeons dans la Dordogne, suivi d'un second dans la Garonne, constituent les prémices d'un repeuplement des eaux girondines par les esturgeons européens.

Source Métro octobre 2007



SITES WEB A VISITER :

1 – Découverte de la faune de la côte méditerranéenne.

Ce site vient de remporter la palme d'or du site artistique sous-marin à Antibes

Scubazur.fr



PHOTO-MYSTERE :

Photo réalisée dans le bassin d'Arcachon

Site de Galouney (20m) sept 2007

(Patrick Morellon)



Réponse dans le prochain numéro !

Conception - Réalisation : Hugo et Evelyne Boulanger
evelyne.boulanger@symrise.com

Participation : Patrick Morellon- Marc Rambaud - Gilbert Hostallier
Laurent Herry - Evelyne Boulanger - Kevin Hoang Pho